

Le jour où...

La Guillotière devient un arrondissement de Lyon

Le 24 mars 1852, la Guillotière est officiellement rattachée à Lyon par décret impérial, perdant ainsi son autonomie.

Jusqu'au XIX^e siècle, la Guillotière était une commune à part entière. Située sur la rive gauche du Rhône, c'était un faubourg animé, un carrefour commercial essentiel pour les routes venant de la Savoie et du Dauphiné. Il était connu pour ses cabarets, ses artisans, ses marchés et pour ses habitants plus modestes, qui voyaient d'ailleurs d'un mauvais œil cette intégration à une ville jugée bourgeoise, centralisée et éloignée des problèmes de la classe ouvrière.

Dès les années 1840, l'État s'inquiète des tensions sociales et des fréquentes révoltes à Lyon et ses alentours. L'objectif est simple : unifier ces quartiers agités pour mieux les contrôler et répondre aux enjeux d'une urbanisation

croissante. En 1849, le préfet du Rhône, le comte de Darcy, dépose un projet de loi pour intégrer la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise à l'agglomération lyonnaise. Cependant les maires de ces communes s'y opposent fermement, voulant conserver leur autonomie locale. Mais cette divergence ne freine pas le gouvernement décidé toujours à maintenir l'ordre et arrêter les émeutes. En 1851, Léon Faucher, ministre de l'Intérieur, propose donc un nouveau projet de loi à la Chambre des députés. Malgré les protestations locales, il est finalement adopté le 19 juin 1851 et le décret impérial de 1852 officialise la réunion de ces faubourgs avec la ville de Lyon. La Guillotière est le lieu ensuite une d'urbanisation



rapide : les terres agricoles disparaissent pour laisser place à des immeubles, écoles et commerces. C'est aussi un quartier qui connaît plusieurs vagues d'immigration : Italiens, Espagnols ou Arméniens s'installent là en quête d'emplois dans l'industrie. Petit à petit, la rive gauche devient un poumon de la ville avec ses propres dynamiques économiques, sociales et diversités que l'on retrouve encore aujourd'hui. **VIOLETTE BISACCHI**

La place du Pont
— vue en direction du
nord-est —
au carrefour des rues
Marignan, Moncey et
Paul-Bert.